

L'information à votre service

Actualités destinées aux promoteurs de régimes d'assurance collective de La Corporation People

Épidémie de maladie à coronavirus COVID-19 – bulletin no 4

Retour au travail après le confinement

Les entreprises canadiennes se préparant à rouvrir leurs portes, les employeurs doivent affronter des enjeux inédits. Ils sont ainsi tenus de respecter de nombreuses réglementations provinciales et fédérales afin de contribuer à l'élimination des risques d'infection à la COVID-19 sur les lieux de travail. En plus d'avoir à établir et à appliquer de nouveaux protocoles, les employeurs doivent être prêts à faire face aux situations uniques de leurs employés et à déterminer la meilleure façon de tenir compte de la situation de chacun.

Situation actuelle

Selon Santé Canada, les risques liés à la COVID-19 varient d'une collectivité à l'autre, mais en général, les Canadiens sont exposés à des risques élevés. Pour connaître le nombre de cas confirmés au Canada à l'heure actuelle, visitez le [site](#) du gouvernement du Canada.

Pour en savoir plus sur les programmes de soutien d'urgence offerts par le fédéral, cliquez sur l'un ou l'autre des liens suivants :

- Soutien aux [particuliers](#)
- Soutien aux [entreprises](#)

Processus

Certaines entreprises ont dû réduire considérablement ou même interrompre leurs activités, tandis que d'autres ont pu les poursuivre en faisant certains changements, par exemple en demandant à leurs employés de faire du télétravail. Quelles que soient les mesures temporaires qu'ils ont dû prendre, les employeurs doivent maintenant régler diverses questions associées à la réouverture des lieux de travail, notamment remplir certaines formalités administratives, veiller à la sécurité des lieux et gérer les inquiétudes des employés à l'égard des risques d'infection à la COVID-19.

Soyez bien informé

Nous avons créé des ressources, des outils et des documents de référence afin de vous donner facilement accès aux informations dont vous avez besoin.

Notre [Centre d'information](#) sur la COVID-19 comprend des renseignements pour vous et les participants de votre régime. Vous pouvez également lire des articles pertinents, dont celui intitulé [Retour au travail après le confinement](#).

Vous en apprendrez plus sur les programmes de soutien financier du fédéral, les règles en matière de RH et la question des accommodements pour vos employés.

Autres ressources qui vous sont offertes :

- Des webinaires sur la COVID-19 et les lieux de travail
- Des renseignements sur la couverture d'assurance ICD, les programmes d'aide aux employés, la santé et le mieux-être, etc.
- Des liens vers des renseignements connexes, dont la Prestation canadienne d'urgence, l'aide aux petites entreprises et le programme Travail partagé
- Notre bulletin *L'information à votre service*
- Des liens vers des contenus liés à la COVID-19 d'autres assureurs et fournisseurs de services

Ressources offertes aux participants :

- Notre bulletin *La Corporation People*, une approche humaine
- Des renseignements sur la couverture à l'étranger, la couverture d'assurance ICD, les programmes d'aide aux employés, la santé et le mieux-être, etc.
- Des articles sur l'incidence de la pandémie sur l'épargne et les placements
- Des liens vers des ressources et des services axés sur les soins de santé virtuels



Liste de contrôle pour le retour au travail

Notre équipe de People First HR Services a créé une [liste de contrôle pour le retour au travail](#) qui peut servir d'excellent point de départ. Utilisez cette liste de contrôle pour faciliter la planification et vous assurer que votre plan de retour au travail est organisé et bien structuré.



Soins de santé virtuels

Avant le début de la pandémie, on assistait déjà à une augmentation de la demande pour les soins de santé virtuels. Outre le fait que les patients n'ont pas à attendre aux urgences, ces soins présentent l'avantage d'être accessibles au-delà des heures normales et durant le week end, peu importe où l'on se trouve. Consultez notre [guide](#) sur les soins de santé virtuels pour en savoir plus sur les soins de santé couverts par les régimes provinciaux d'assurance maladie et sur nos options novatrices et abordables en matière de soins de santé virtuels.



Services et renseignements supplémentaires

Nous traversons une période difficile. Or, nous avons élaboré une multitude de services, allant de soins de santé virtuels de pointe à des webinaires animés par des experts sur les exigences en matière de RH, en passant par des trousseaux qui vous aident à vous assurer que tous les aspects de votre plan de retour au travail sont couverts.

Nous voulons vous aider

Si vous avez des questions ou si vous voulez en savoir plus sur notre gamme de services, veuillez communiquer avec votre conseiller en régimes d'assurance collective de La Corporation People.

Le contenu de cette publication est fourni aux promoteurs de régime de La Corporation People à des fins d'information uniquement. Il ne s'agit pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Le contenu de cette publication est basé sur les renseignements disponibles au moment de son émission, et ceux-ci pourraient être modifiés ultérieurement. Des efforts ont été faits pour assurer l'exactitude des renseignements contenus dans cette publication. Elle pourrait toutefois contenir des erreurs ou des omissions, ou son contenu pourrait devenir périmé après son émission. Pour obtenir des renseignements supplémentaires adaptés à votre situation, consultez votre conseiller ou votre conseiller en régimes d'assurance collective.